Association Vélo

5. avenue Collignon 31200 Toulouse Tel: 05 34 30 94 18

http://toulouse.fubicy.org



Communiqué

eudi 12 mai 2011

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables

Semaine nationale « Respectez les cyclistes » Rassemblement samedi 14 mai 2011 10h30 place du Capitole



Une part significative des équipements cyclables à Toulouse et son agglomération est constituée de bandes, simple revêtement de peinture sur la chaussée. Celles-ci sont vulnérables au stationnement sauvage, et certains automobilistes en profitent en toute impunité.

Les adhérents de l'Association vélo ont sillonné les rue de Toulouse pour repérer les points noirs du stationnement sauvage à Toulouse. Le constat est sans appel : il existe à Toulouse des zones de non-droit pour les cyclistes, sur lesquelles on retrouve tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes véhicules stationnés dangereusement.

A l'heure où l'on parle de partage de l'espace public et de la rue, l'individualisme et l'irrespect de certains mettent en péril cette idée de la ville.

Dans le cadre de la campagne nationale « Respectez les cyclistes », à quelques jours du début des « Bicyclades » et de l'opération Allons-y à Vélo, l'Association Vélo organise un rassemblement samedi 14 mai à 10h30 au départ de la place du Capitole. Nous distribuerons aux participants des autocollants édités par notre fédération que nous irons apposer sur les véhicules mal stationnés afin de faire comprendre à ces automobilistes indélicats que leur véhicule gêne et peut être source d'accident.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, Vice-Président, tél.: 06 67 72 57 89

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.